

Visons d'élevage atteints de Covid-19 Quels sont les risques pour l'homme ?

Le 5 novembre dernier le gouvernement danois annonçait l'abattage de l'ensemble de sa population de visons d'élevage (15 à 17 millions d'animaux), suite à la contamination de certains élevages par le SARS-CoV-2, avant de revenir le 10 novembre sur cette décision « non légalement fondée » pour demander l'abattage seulement dans les zones contaminées. Quels sont les problèmes soulevés par ces élevages de visons ?

■ L'homme a-t-il pu contaminer le vison ?

Entre fin avril et mi-novembre 2020 plusieurs cas de Covid-19 ont été déclarés chez des visons dans différents élevages aux Pays-Bas (62 élevages), Danemark (229), USA (12), Suède (10) Espagne, Italie et Grèce (1). Les animaux atteints présentaient des symptômes respiratoires avec une mortalité accrue et d'après le rapport de l'OIE* (5 novembre 2020) et de l'ESA** (13 novembre 2020) l'origine de la contamination dans au moins 5 pays était liée à des employés atteints de Covid-19.

■ Les visons peuvent-ils se transmettre le virus entre eux ?

Dans les élevages néerlandais et danois infectés, la maladie s'est propagée rapidement, entraînant l'apparition de véritables *clusters* au sein de ces élevages en raison de la densité animale très élevée. Les tests réalisés sur les animaux ont mis en évidence la présence de porteurs asymptomatiques. **De plus la transmission du virus du vison à d'autres animaux domestiques (chats et chiens) a également été prouvée.**

■ Les visons d'élevage peuvent-ils constituer un réservoir de virus ?

PEUT-ÊTRE. Compte tenu de l'abattage annuel (novembre/décembre) des animaux dans les élevages pour récupérer la fourrure et de la circulation importante du virus, le risque que celui-ci persiste pendant une longue période dans ces élevages semble important, tout comme le risque de circulation d'un élevage à l'autre lors de mouvements de visons.

L'OIE conclut ainsi que **le risque d'établir un réservoir du SARS-CoV-2 n'est pas à négliger** dans les régions où les élevages de visons sont nombreux. Par précaution, les autorités néerlandaises, puis danoises, ont décidé d'abattre dès le mois de juin les animaux des élevages infectés (plus de 500 000 animaux) pour éviter l'apparition de ce réservoir animal potentiel. Cet abattage systématique s'est ainsi poursuivi jusqu'en novembre dans ces pays, premiers exportateurs mondiaux de fourrure de vison.

■ Les visons peuvent-ils transmettre le virus à l'homme ?

Des résultats d'analyses épidémiologiques (basées sur des similitudes de séquences génomiques) ont prouvé la transmission du virus de ces visons d'élevage à l'homme.

Aux Pays-Bas, 66 personnes sur les 97 travaillant dans les premiers élevages infectés ont été testées positifs.

Au Danemark, 214 cas de contamination humaine par le vison d'élevage ont été déclarés à l'OMS. Selon l'OIE, le **risque de contamination est élevé pour les personnes en relation étroite avec ces élevages**; toutefois il reste négligeable pour la population vivant à leur périphérie.

■ Le virus peut-il se transmettre via les carcasses ou les fourrures de visons ?

PEUT-ÊTRE. Les carcasses et peaux étant conservées au froid avant leur traitement, le virus pourrait rester stable et se disséminer lors du transport vers les régions



Au Danemark, 214 cas de contamination humaine par le vison d'élevage ont été déclarés à l'OMS

réalisant la finition des produits. Toutefois les fourrures n'étant prélevées qu'en novembre-décembre, des études sont nécessaires pour évaluer le risque réel. En l'état actuel des connaissances, l'OIE estime que le risque de transmission du virus par l'intermédiaire des carcasses et des peaux des visons des élevages contaminés serait faible à modéré.

■ Le virus peut-il muter chez les mustélidés (visons) ?

OUI. Le 5 novembre, les autorités danoises ont déclaré la découverte d'un **nouveau variant de virus dans 5 élevages du nord-ouest du pays, ainsi que chez 12 personnes en relation avec ces élevages**, infectées en septembre. Ce variant unique, spécifique au vison, présente une combinaison de mutations d'une protéine (Spike) qui, selon les autorités danoises, pourrait être susceptible de réduire la réaction aux anticorps neutralisants du SARS-CoV-2 et de diminuer l'efficacité potentielle d'un vaccin. Les experts scientifiques quant à eux restent prudents sur les conséquences de ces mutations, en particulier sur la baisse de l'immunité et l'échec d'un futur vaccin, en raison du manque d'études disponibles à l'heure actuelle. Notons également que ce virus mutant n'est pas apparu plus dangereux ni plus contagieux.

Des recherches préliminaires sont en cours pour étudier l'impact de ces mutations sur l'antigénicité du virus et il est important d'attendre les résultats avant de se prononcer.

■ Quelles conséquences pour la France ?

Il reste **4 élevages de visons en France** et leur surveillance va être renforcée par des analyses PCR et sérologiques qui seront menées en novembre et décembre (période d'abattage). Les Académies de médecine et vétérinaire*** ont publié le 5 novembre un communiqué commun préconisant une **stratégie globale pour renforcer la surveillance des coronaviruses animales**, détecter les mutations des virus isolés chez les animaux (dont les visons), vérifier que l'abattage des visons danois a arrêté la propagation du variant isolé au Danemark et **mettre en place des mesures de biosécurité renforcées** dans les élevages de visons indemnes.

Ces **cas de transmission zoonotique** homme/animal et animal/homme, soulignent une nouvelle fois l'importance du **concept One Health** (une seule santé) et la nécessité de développer une coopération étroite entre tous les acteurs de santé (médecins, vétérinaires, pharmaciens, virologues, épidémiologistes, chercheurs, etc.) afin de lutter contre les pandémies.

● Dr Vet. Florence Almosni-Le Sueur

* https://www.oie.int/fileadmin/Home/MM/Draft_OIE_Guidance_farmed_animals_cleanMS05.11.pdf

** <https://www.platforme-esa.fr/article/covid-19-et-animaux-mise-a-jour-au-13-11-2020>

*** <http://www.academie-medecine.fr/wp-content/uploads/2020/11/20.11.5-Communiqu%C3%A9-Covid-19-et-Visons-1.pdf>



+20%, ça fait la différence.

Grâce aux **bilans partagés de médication** réalisés par les pharmaciens avec la **solution Observia**¹, 20% des patients sont devenus de **bons observants**².

Et ça, reconnaissez que c'est une **amélioration significative**³.

Sandoz vous présente les résultats de la 1^{re} enquête rétrospective⁴ réalisée par Observia.

Depuis la création des bilans partagés de médication par l'Assurance Maladie, en 2018, vous accompagnez vos patients âgés polymédiqués à l'officine. Avec Observia, vous disposez d'une solution digitale, au service de la bonne observance des traitements.

Pour en savoir plus sur l'enquête Observia, consultez observia-group.com ou contactez le **01 81 80 24 52**. Pour en savoir plus sur le partenariat Sandoz-Observia, contactez votre **délégué Sandoz**.

1. Le contenu de la solution digitale est de la responsabilité exclusive d'Observia. 2. Après l'intervention du pharmacien, entre le 1^{er} et le dernier entretien avec son patient. 3. Les résultats montrent une amélioration statistiquement significative de l'observance des patients de 20,04% (p-value < 0,0001). 4. Analyse rétrospective de 439 bilans complets réalisés auprès de 297 pharmacies françaises, entre juillet 2018 et mai 2019.

SANDOZ A Novartis Division Notre expertise, la santé accessible à tous.

SANDOZ - 49, avenue Georges-Pompidou, 92593 Levallois-Perret Cedex - SAS au capital de 5 402 439 euros - RCS Nanterre 552 123 341 - I6000163SDZ - 11/2020 - ©Sandoz

observia